

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 3 FEVRIER 1917

G.-E. DION, Administrateur

Dépeche Spéciale de Fredericton recue avant d'aller sous presse

La Législature Provinciale est dissoute et l'élection aura lieu le 24 février et la nomination le 17.

L'Honorable J. A. Murray devient Premier-Ministre et Arthur R. Slipp, avocat de Fredericton, devient Ministre des Terres et des Mines. Le Docteur Taylor de Charlotte et Arthur Culligan de Restigouche deviennent Ministres sans portefeuille.

L'Opposition prise par surprise, sans organisation, sans chef se voit déjà battue. L'Organisateur E. S. Carter qui est candidat contre le Premier-Ministre dans le Comté de Kings sera écrasé. Les plus forts supporteurs de l'opposition admettent que l'opposition n'a aucune chance de succès. Le temps étant court, l'organisation devra se faire sans délai dans chaque comté de la Province.

Le comté de Madawaska devrait voir à ce qu'il soit représenté à Fredericton pour les cinq années à venir par des représentants qui auront la confiance du gouvernement et qui pourront obtenir ce qui revient au comté.

La Banque Provinciale du Canada

L'assemblée générale annuelle des Actionnaires de cette Banque a eu lieu ce jour à son édifice principal, Place d'Armes, Montréal, à midi.

Étaient présents :

Hon. Sir Alex. Lacoste, G. M. Bosworth, Hon. A. Racine, Martial Chevalier, H. Laporte, L. J. O. Beauchemin, P. McCaffrey, représentant la succession W. P. O'Brien, H. G. Lajoie, Achille Bienvenu, J. Rufange, Eug. Hébert, L. W. Leduc, (Succession Joël Leduc), J. T. R. Laurendeau, Alph. Aumond, A. E. Prudhomme, Tancrède Bienvenu et autres.

L'assemblée a été présidée par M. H. Laporte, et M. Tancrède Bienvenu, gérant-général agissant comme secrétaire.

Le Rapport des Administrateurs, le Compte de Profits et Pertes, le Bilan général de la Banque au 30 décembre 1916, et le Rapport des Commissaires-censeurs sont soumis à l'Assemblée.

Voici le rapport des administrateurs :

Messieurs : — Nous avons l'honneur de vous présenter le Rapport financier de l'année 1916, et de soumettre nos comptes à votre approbation.

Le Compte de Profits et Pertes et les chiffres du Bilan vous donneront, nous avons raison de croire, pleine et entière satisfaction. L'Actif qui n'était en 1910, que de neuf millions, dépasse aujourd'hui dix-huit millions de dollars, et le total de nos obligations au public, dépôts, etc., a atteint la somme de seize millions six cent mille dollars, soit une augmentation de plus de quatre millions de dollars, sur l'an dernier.

Pour rencontrer ses obligations, la Direction, fidèle aux mesures de prudence que vous avez toujours approuvées, s'est attachée à maintenir au plus haut degré de liquidité les divers items de l'Actif, le Trésor tout spécialement ; le chiffre de l'Actif liquide mentionné au Bilan, soit plus de onze millions de dollars, en fait foi. Cette méthode de gestion présente des avantages considérables, et nous mérite en plus cette confiance publique si bien manifestée par les augmentations notables et continues des dépôts qui nous sont confiés.

Durant l'année écoulée, votre Banque, de concert avec toutes les autres Banques du Canada, a été appelée à faire l'achat de Bons du Trésor de la Puissance du Canada, re Emprunt Britannique pour munitions ; ces souscriptions se sont élevées en total au chiffre de deux millions quatre cent quarante mille dollars (\$ 2,440,000).

Les bénéfices nets réalisés, \$203,983.81, s'élevant à plus de vingt pour cent sur le Capital payé, démontrent bien quel profit la Direction, à su tirer de cette augmentation des dépôts ; elle tient à remercier le public, et spécialement les déposants, de la confiance dont ils l'ont honorée.

A même les profits annuels, nous avons ajouté une somme de cinquante mille dollars au Fonds de Réserve, portant celui-ci au chiffre de \$700,000 ; nous avons aussi mis en réserve une somme de vingt-cinq mille dollars, pour créer ou organiser un Fonds de Pension pour les officiers et employés de l'Institution. Nous sommes convaincus que cette mesure vous paraîtra justifiée, car les Actionnaires reconnaissent comme nous, sans aucun doute, l'obligation qui incombe à toute Institution importante de reconnaître les services de ses bons et fidèles employés, qui font de la banque leur unique occupation et dépensent leur vie à son entier bénéfice.

Il est donc de notre devoir de pourvoir pour notre part, dès maintenant au soutien de leur existence dans la vieillesse. Nous avons versé de nouveau durant l'année la somme de \$5,000.00 au Fonds Patriotique. Cette souscription, est un devoir national qui mérite aussi votre approbation. Enfin, la somme de \$16,000.00 a été réservée pour amortissement du coût des immeubles, édifices et autres propriétés de la Banque ; cette mesure de prudence est adoptée par toutes les banques du pays.

Notre organisation compte maintenant quatre-vingt-une succursales, dont quatorze bureaux dans la Cité de Montréal, et soixante-sept dans les Cités, Villes et Villages, des Provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick. Nous avons ouvert neuf nouveaux bureaux, durant l'année dernière, à Brownsburg, Fraserville, Gentilly, dans la Province de Québec ; à Rockland, Tilbury, Stony Point, St-Joachim, dans la Province d'Ontario ; et à Bathurst, Norton, dans la Province du Nouveau-Brunswick.

Nous en avons fermé cinq durant l'année dernière. Le Bureau-chef et toutes les succursales de la Banque ont été visités par les inspecteurs durant l'année, et un rapport spécial sur les affaires de chaque bureau a été présenté aux Administrateurs. De plus, tel que requis par la loi, MM. J. A. Larue et Alexandre Desmaréau, tous deux nommés auditeurs des actionnaires, lors de votre dernière assemblée, ont examiné et comparé le Bilan avec les livres du Bureau-chef et les rapports certifiés des succursales. Leur certificat, dont la copie fait partie de notre présent Rapport, démontre leur entière satisfaction des affaires de la Banque.

Malgré les événements extraordinaires qui se sont succédé depuis le commencement de la guerre européenne, l'année 1916, comme la précédente, prise dans son ensemble, doit être considérée comme très satisfaisante, tant au point de vue de l'agriculture qu'à celui du commerce et de l'industrie.

Notre agriculture est exceptionnellement favorisée dans la période de prix élevés que nous traversons ; notre commerce extérieur n'a jamais été aussi important qu'aujourd'hui ; les chiffres d'exportation dépassent toutes nos prévisions, et nos industries sont des plus prospères. En plus, le travail est des plus rémunérateurs. Jamais au Canada, la classe ouvrière n'a bénéficié de salaires aussi élevés.

L'incertitude résultant de cette situation, sans doute favorable mais temporaire, devrait rendre notre peuple plus prudent. Nous devons pratiquer l'économie dans toutes les classes de la société ; nous devons prévoir les mauvais jours, et aider de nos économies, la consolidation de notre dette nationale, qui va s'accroissant constamment, pour venir en aide à la Mère-Patrie, durant ces temps difficiles qu'elle traverse.

Au personnel de la Banque, nous rendons le même hommage que les autres années ; les résultats acquis dépendent en grande partie des efforts de vos officiers et employés. Nous sommes heureux d'être vos interprètes en leur adressant les remerciements qu'ils ont mérités.

Pour Messieurs les Administrateurs,
(Signé) H. LAPORTE, Président.

Probate Court
Madawaska County
Re Estate of Maxime Collin, Deceased.
To Pierre Collin, guardian of the estate and person of Léona Collin (now Léona Sirois) Fortunat Collin, Yvonne Collin, Irene Collin and Gertrude Collin infant children of Maxime Collin late of the parish of the Saint Hilaire in the County of Madawaska, Farmer deceased.
To the next of kin of said Maxime Collin, deceased, and to all others whom it doth or may concern:
Fortunat Collin one of the above named infants and next of kin having made due application in that behalf ;
You Pierre Collin, guardian as aforesaid are hereby cited to file your accounts as guardian of the estate and person of said infants and attend to prove them and have the same passed upon ; and you the said next of kin and other parties interested are hereby cited to attend if you so desire at the passing of the same ; at a Court of Probate to be held for that purpose

in and for the County of Madawaska at the Court House in the Town of Edmundston in said County of Madawaska on Tuesday the 13th day of February next at the said accounts will be passed upon.
Given under my hand this 19th day of January A. D. 1917.
(sgd) Max. D. Cormier,
Judge of Probate

(sgd) Aaron Lawson,
Registrar of Probate

Probate Court
Madawaska County
Re Estate of Maxime Collin, Deceased.

To Pierre Collin, administrator of all and singular the goods, chattels and credits of Maxime Collin late of the parish of St. Hilaire in the County of Madawaska, Farmer deceased, To the next of kin and creditors of said Maxime Collin, deceased, and all others whom it doth or may concern ;

Fortunat Collin, one of the next of kin, having made due application in that behalf ;

You Pierre Collin, administrator as aforesaid are hereby cited to file your accounts as administrator of all and singular the goods, chattels and credits of Maxime Collin Farmer deceased, and attend to prove them and have the same passed upon ; and you the said next of kin, creditors and other parties interested are hereby cited to attend if you so desire at the passing of the same ; at a Court of Probate to be held for that purpose in and for the County of Madawaska at the Court House in the Town of Edmundston in said county of Madawaska on Tuesday the 13th day of February next at the hour of Ten o'clock in the forenoon when the said accounts will be passed upon.

Given under my hand this 19th day of January A. D. 1917.
(sgd) Max. D. Cormier,
Judge of Probate

(sgd) Aaron Lawson,
Registrar of Probate

Dr W. J. Daigle
DENTISTE

Martin "Bluc" Van Buren, Me
Je serai à Madawaska chez Régis Daigle, tous les lers lundis au vendredi de chaque mois.

A Vendre

Je vendrai la balance de mes chapeaux d'hiver au prix coûtant, aussi garnitures à très bas prix. Chapeaux coûtant \$2.00 à 3.00 pour \$1.00 ; un lot de chapeaux à 25c. et 50c.

GEORGIANNE EMMERSON,
6, n. p. Edmundston, N.B.

La Banque Provinciale du Canada.

Le compte rendu complet de l'assemblée annuelle des actionnaires de cette institution, tenue mercredi le 24 courant, paraît au complet dans une autre page. Le rapport des administrateurs qui sera lu en entier fournira matière à des réflexions nombreuses à tous ceux qui s'intéressent à la situation des banques canadiennes et à leur prospérité.

Le passif total de la Banque Provinciale du Canada accuse une somme de \$18,414,464, dont \$16,664,118 dus au public. Pour couvrir cette dernière somme la banque possède de en disponibilité immédiate \$11,058,144 en valeurs de tout premier ordre. Ces 11 millions disponibles constituent un record du genre en prévoyance, dont les actionnaires et les déposants doivent se montrer contents et qui proportionnellement, nous paraît n'avoir qu'un seul supérieur dans les annales courantes de nos organisations financières.

Les bénéfices nets réalisés de \$203,983, soit à un-delà de vingt pour cent sur le capital payé démontre combien la Direction de la banque a su tirer parti de l'augmentation des dépôts que le public lui a confiés. Cinquante mille dollars ont été portés à la réserve qui se chiffre maintenant à \$700,000.

Ce qui démontre bien le degré de confiance du public envers la Banque Provinciale du Canada, c'est le nombre de ses succursales qui est de 81, dont 14 à Montréal et 67 dans diverses localités des provinces d'Ontario, de Québec et du Nouveau-Brunswick.

Le rapport est clos avec la recommandation de pratiquer l'économie dans toutes les classes de la société, car malgré la situation brillante du moment il y a des mauvais jours à prévoir.

Les résultats constatés au rapport sont au crédit des administrateurs en général et de M. Tancrède Bienvenu, vice-président et gérant-général, un banquier de carrière qui n'a pas failli à la bonne renommée dont il jouit dans les cercles de la finance et parmi le public.

DR Z. VEZINA
Ex-élève des Hôpitaux de Paris
—Médecin spécialiste—
de l'Hôpital de Fraserville
Spécialité : Maladies des yeux,
oreilles, nez, gorge.
Bureau : 151 rue Lafontaine
FRASERVILLE, P.Q.
Tél. Kamouraska, No. 335
Tél. National " 519
Heures de bureau :
10 hrs à 11, 30 hrs à 12, m.
2 hrs à 5 hrs p. m.
Soir : 7 à 8 P.M.

A. Public

J'informe le public que je représente la maison

Gault Are Metal Co.
de l'Ontario, manufacturier de Bardeau en acier, pour couvertures de bâtisses et de Tôles pour finir l'extérieur et l'intérieur des maisons.

J'achete aussi la laine que je paierai 42 cts la livre, lavée, et 32 cts la livre, non lavée.

JOS. J. MARTIN,
St-Jacques, N.B.

Avis au Public

Avis est donné au public que ERNEST WELSH n'est ni agent ni sous-agent de la Compagnie d'Assurance sur la vie, L'UNION MUTUELLE, de PORTLAND, ME., et Messieurs les Médecins sont particulièrement mis en garde de ne pas faire d'examen médicaux pour cette Compagnie à la demande du dit ERNEST WELSH.

Par ordre,
A. P. LABBIE,
Manager.

Union Mutual Life Insurance, Co.

Résidence : St-Jacques, N.B.
Agency : Van Buren, Maine.

QUEEN HOTEL

MM. Horace Rivard, Lévis ;
Patrick Bennett, Rivière-du-Loup ;
J. Couturier, Lévis ; B. B. Dryden,
Moncton ; J. Ducharme, Woodstock ;
H. Daigle, St-Jacques ; J. A. Fraser,
Sydney ; H. D. McKezize, Moncton ;
Arthur Gagné, St-Joseph Beauce ;
J. Thériault, St-Basile ; W. S. Fraser,
Baker Brook ; Ben Panfret,
Fort-Fairfield ; J. O. Brillant, St-Jean ;
G. E. Amyot, Québec ; Francis Sirois,
Ste-Anne ; Abel Cyr, Ste-Anne ;
M. et M. J. P. Dionne, Cabano ;
Melle Fernande Dionne, Cabano.